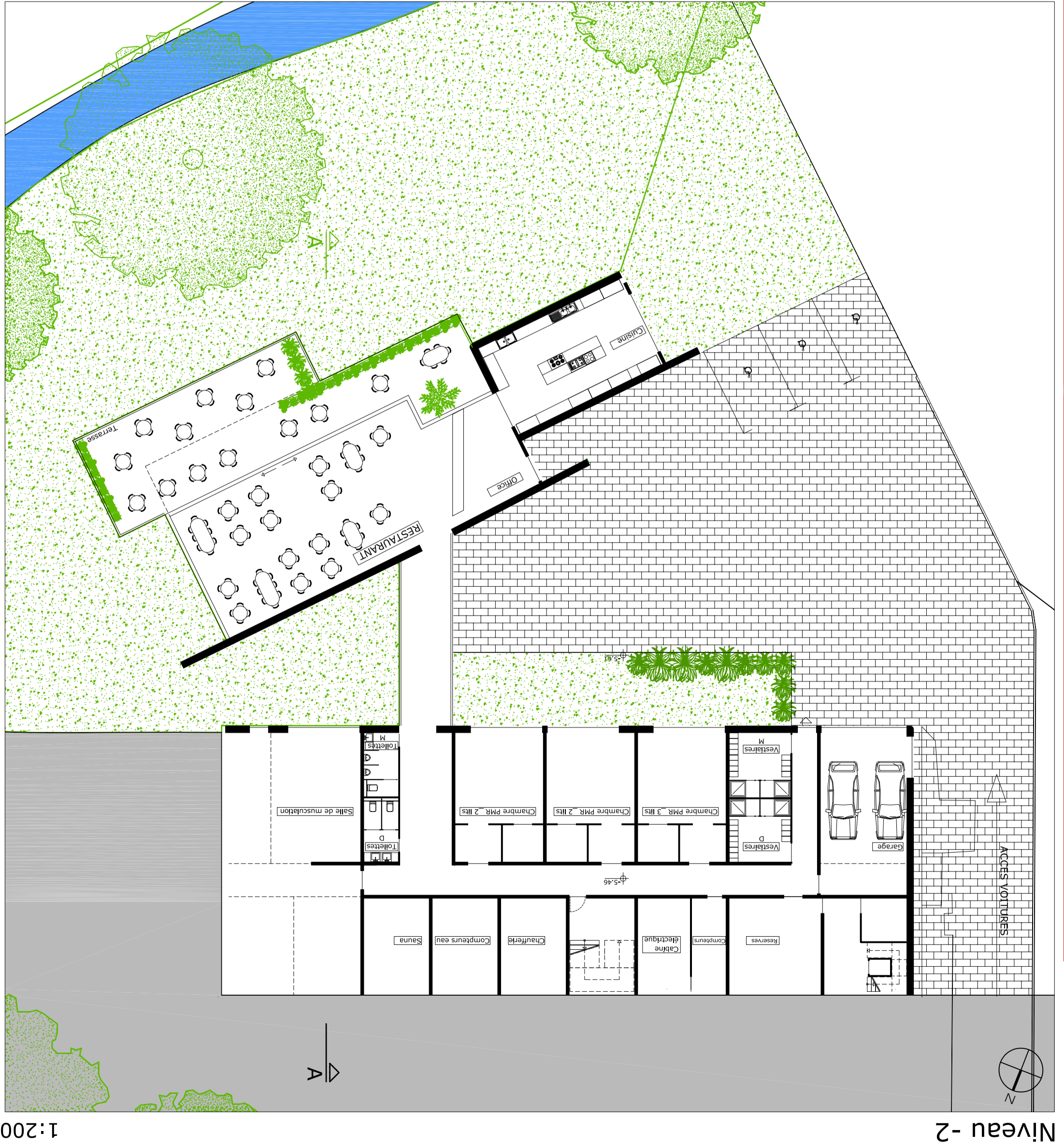
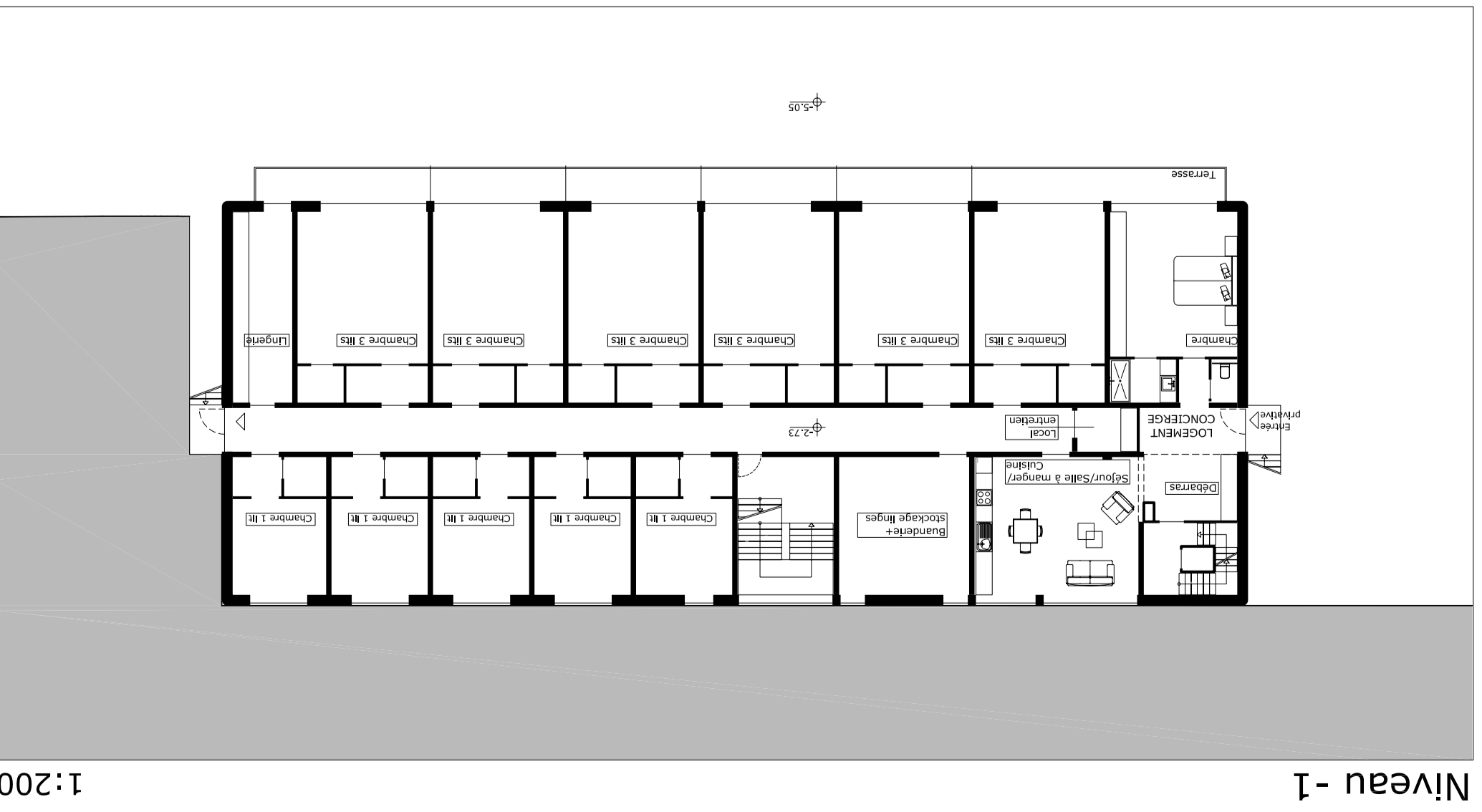


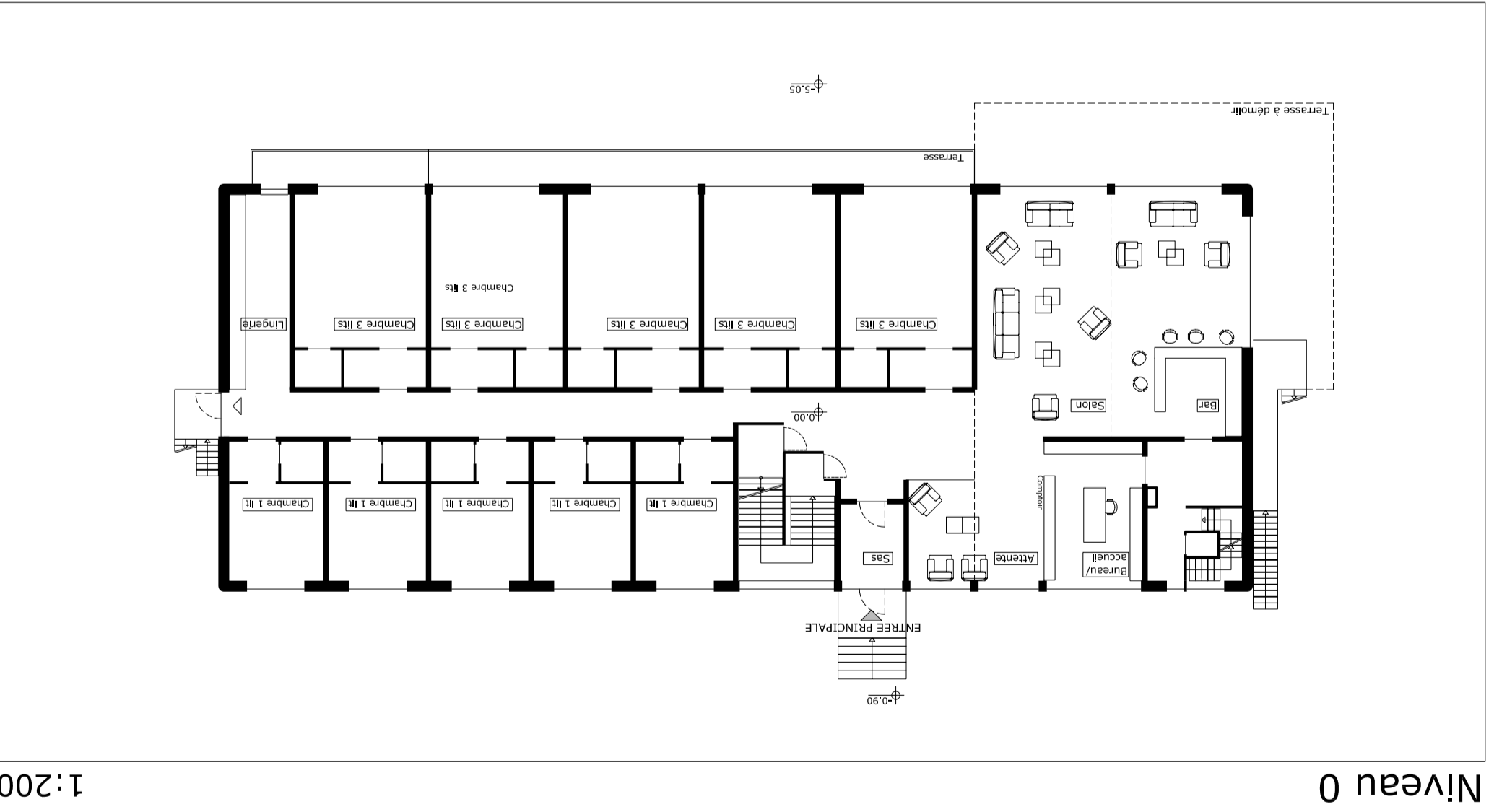
HOTEL OLYMPIQUE



Niveau -2



Niveau -1



Niveau 0

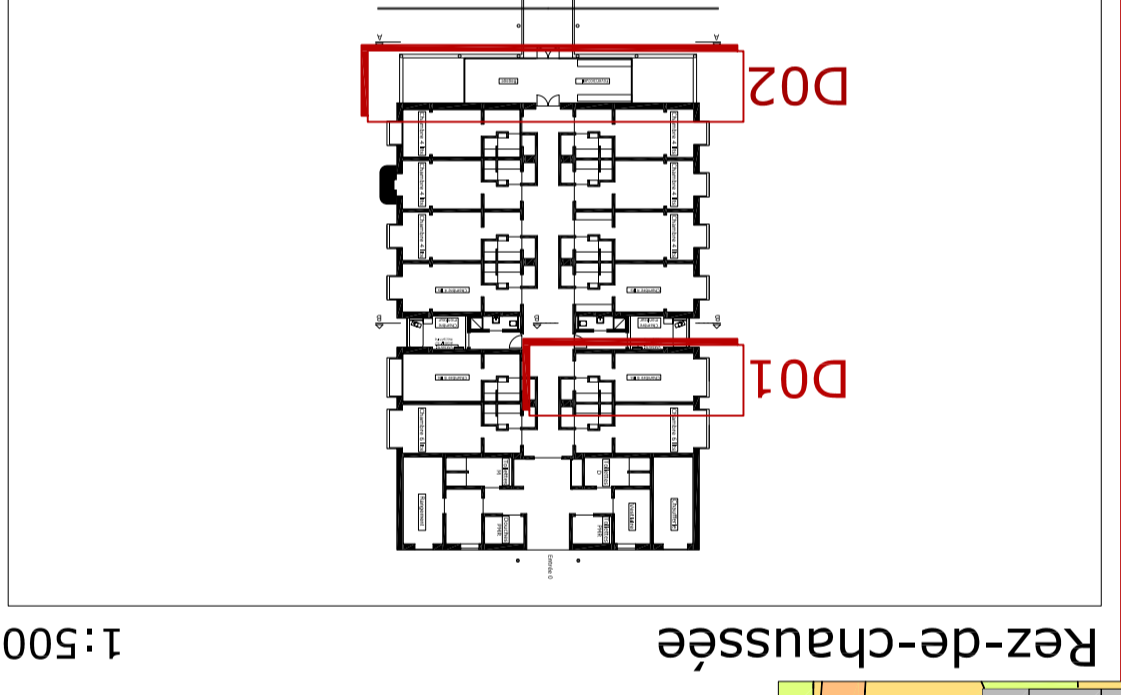
La qualité de la grille en porture de la rivière nous a motivé pour y implanter un nouveau restaurant tourné et ouvert sur cet environnement privilégié. Les services annexes (cuisine - office) sont accessibles sans pénétrer dans l'hôtel et sont disposés latéralement, formant une barrière visuelle entre les accès véhicules et la grille connectée à la dérivation. Le transect des résidents de l'hôtel vers le restaurant se développe au niveau inférieur en connexion avec l'espace sauna - Jacuzzi agrandi par suppression de la salle de mise en condition physique. Les services vestiaire - sanitaires pour le personnel sont installés dans le Zéme garage avec accès vers l'hôtel et la restauration. Nous avons placé le logement contigué au niveau -1 à la place de l'ancien restaurant en y ajoutant une chambre type 3 l'escalier de service et le monte-charge restent d'utilisation exclusive pour le personnel et l'hôtel entre les niveaux -2, -1 et 0.00. Au niveau 0.00, au-dessus du logement contigué, nous avons disposé les espaces d'accueil-hall, comptoir de réception, bureau administratif et salon-bar - en liaison directe avec l'entrée principale de l'hôtel.

HEBERGEMENT



Implantation

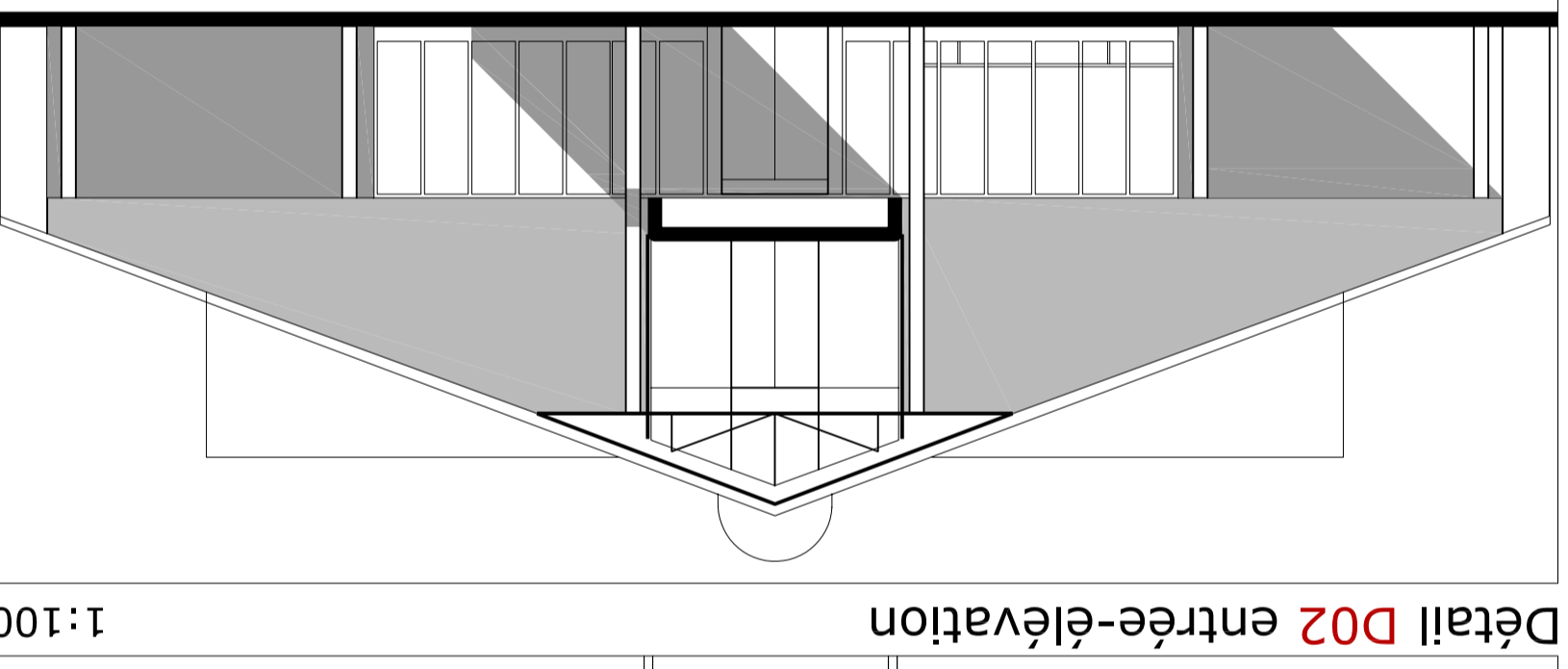
Les travaux les plus délicats consistent au remplacement des revêtements de toiture en ardoise (amianté). Nous proposons, après analyse technique de la toiture, de procéder à un renforcement du coffrage ('distinction thermique et de pose) en raison des faibles pentes, un revêtement en tôle zinc. Les 2 chambres motrices seront agrandies entre murs existants avec variante possible de disposer le lit en mezzanine au-dessus de l'espace sanitaires comprenant l'ajout d'un wc privatif. L'espace foyer sera développé pour le niveau inférieur côté entrée par la mise en place d'une paroi vitrée sol/plafond et un aménagement intérieur permettant le stockage des bagages pour les arrivées et départs des stagiaires. Nous proposons que la réponse à apporter en terrasse pour empêcher l'accès des enfants sur les toitures soit analysée et conçue avec l'artiste Paul Casar qui a intégré notre équipe.



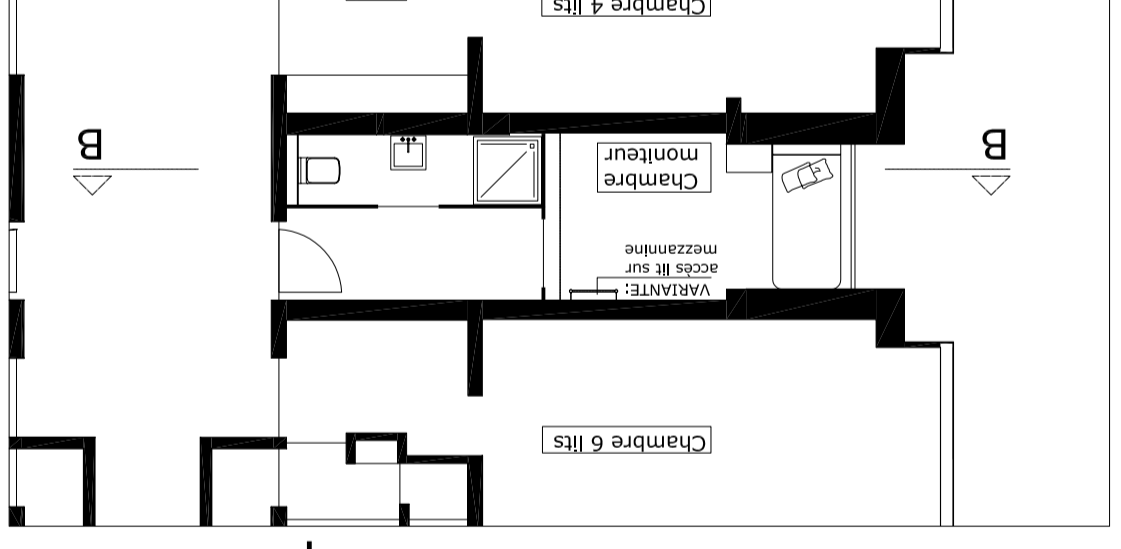
Rez-de-chaussée



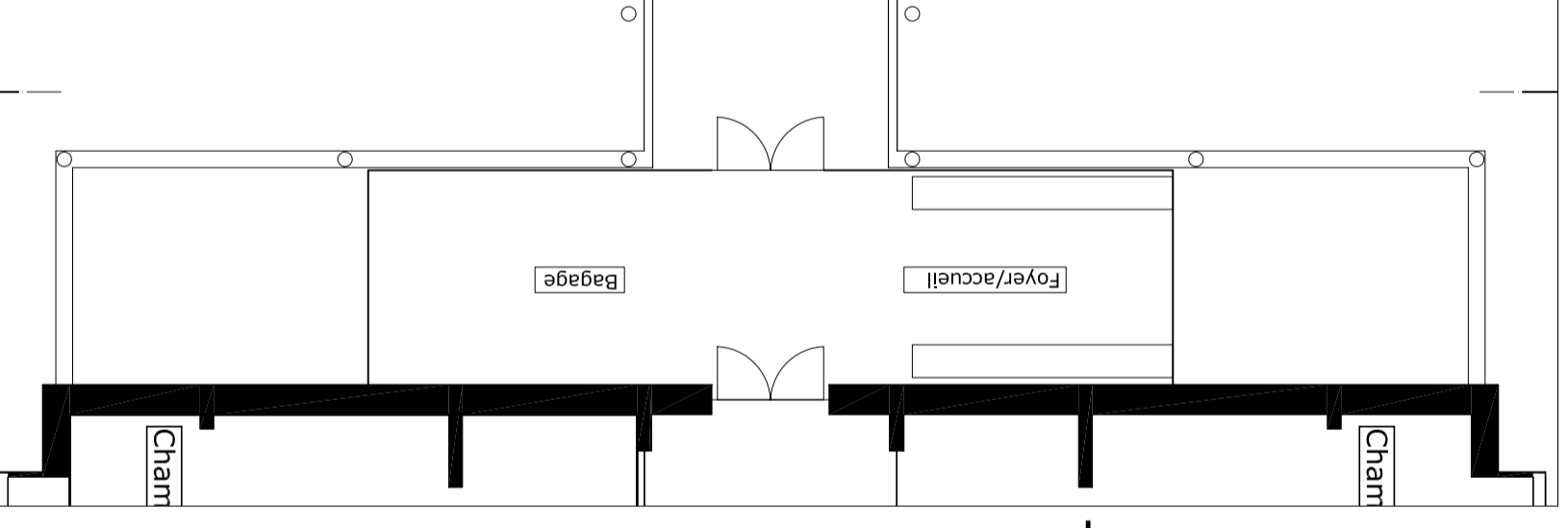
Détail D01 chambre monte- coupe



Détail D02 entrée-élévation

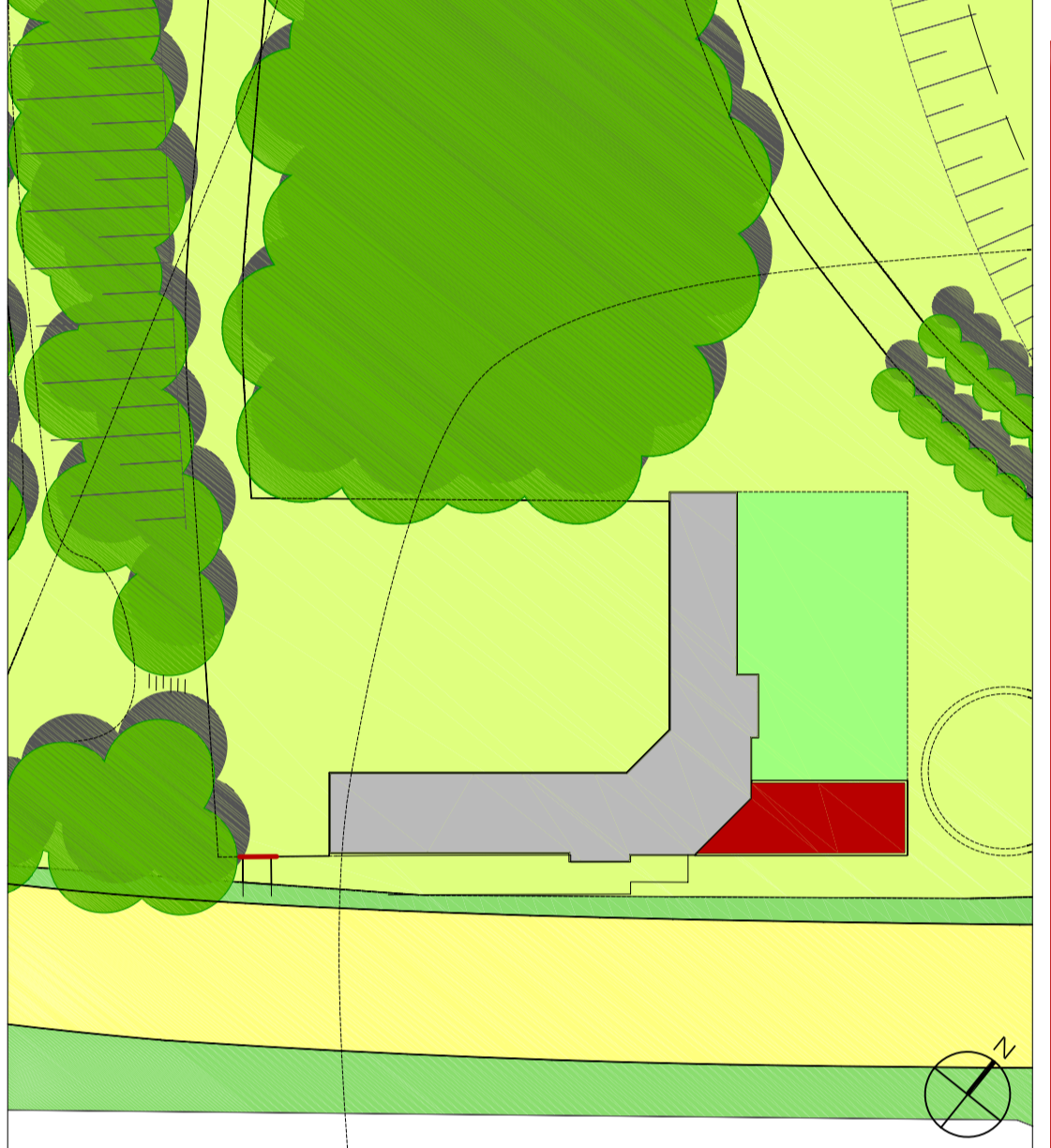


Détail D01 chambre monte- coupe



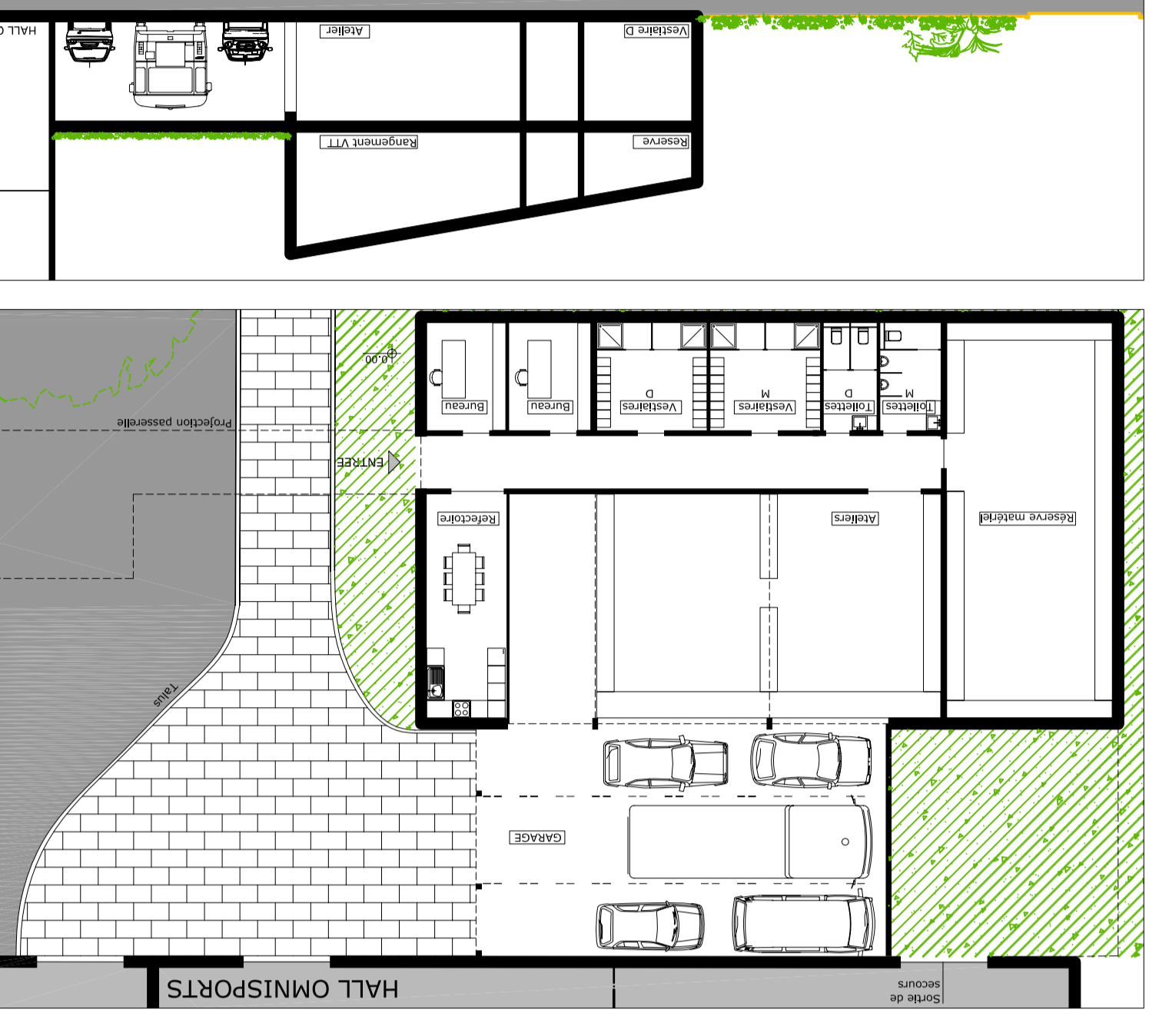
Détail D02 entrée-plan

LA FRAINETTE

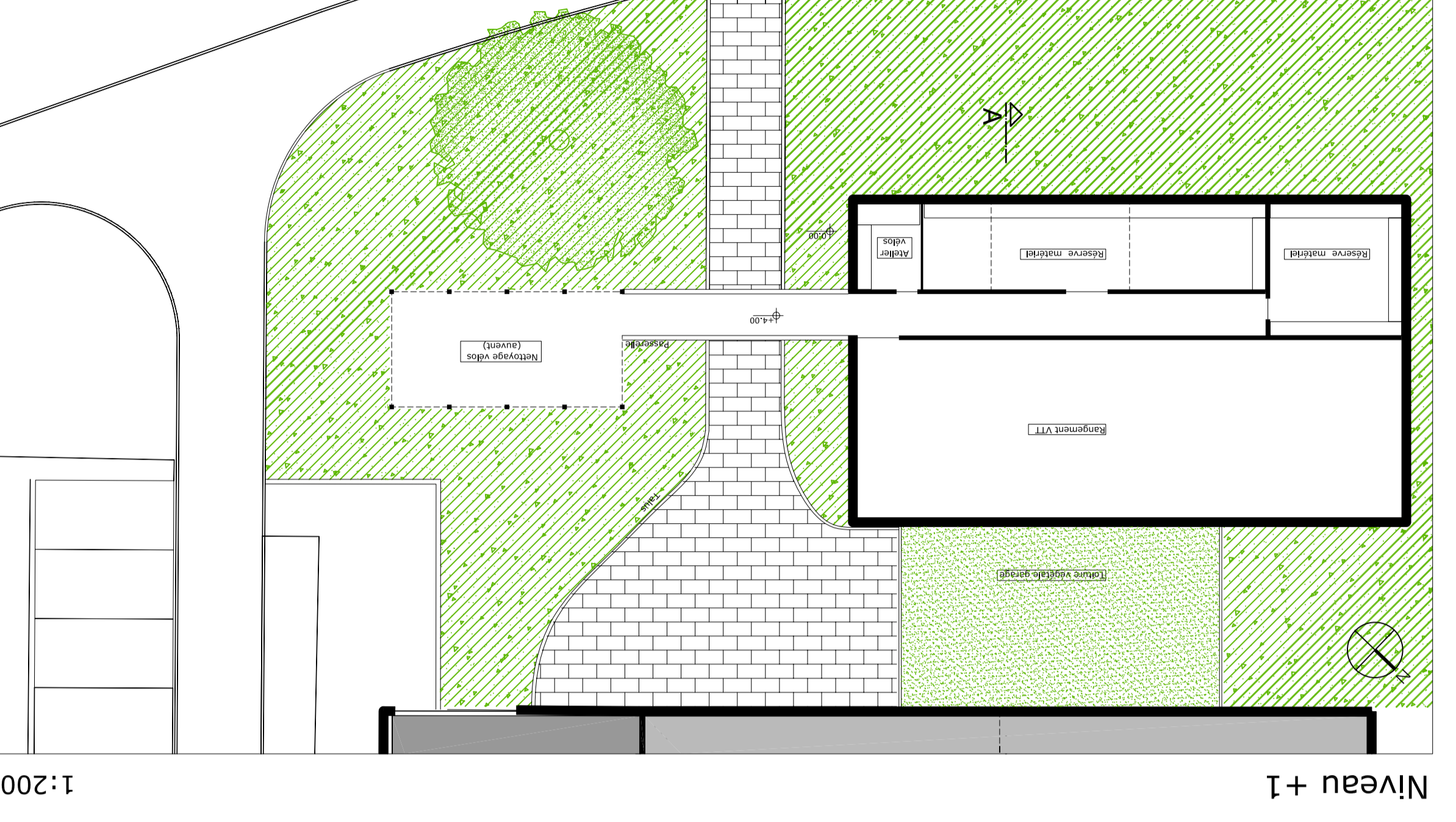


Implantation

Nous proposons d'effectuer le bâtiment reconstruit dans sa forme primitive par suppression de la partie garage ajoutée au cours du temps. Rénovation de l'étage sous toiture avec accès indépendant par la cage d'escalier déconnectée du reste du bâtiment au rez-de-chaussée. Le bâtiment dispose de 2 grandes salles de réunions où pourront avoir lieu les activités pédagogiques liées au sport et au respect de la nature, ceci en relation avec les activités des Jardiers dont les locaux restaurés au sport et au respect de la nature. Le bâtiment dispose de sanitaires indépendants et d'une zone de réserve pour le matériel pédagogique. Les travaux sous toiture seraient réalisés en 1ère phase indépendamment de ceux à exécuter pour le rez-de-chaussée de manière à pouvoir utiliser le 1er étage de manière temporaire pendant l'exécution de travaux visant d'autres parties de bâtiments à rénover. Le rez-de-chaussée renové en 2ème phase, attribué aux services techniques des Jardiers et comprenant les locaux pour exécuter les travaux restaurés comme lieu de rassemblement pour les activités de la Rivière développées à partir de techniques modernes. Les espaces de rangement du matériel de jardinage, les vestiaires réfléchies avec sur l'espace technique nous permettront de développer le matériel de jardinage, les vestiaires réfléchies avec sur l'espace technique nous permettront de développer le matériel de jardinage, les vestiaires réfléchies avec sur l'espace technique nous permettront de développer le matériel de jardinage.



Niveau 0

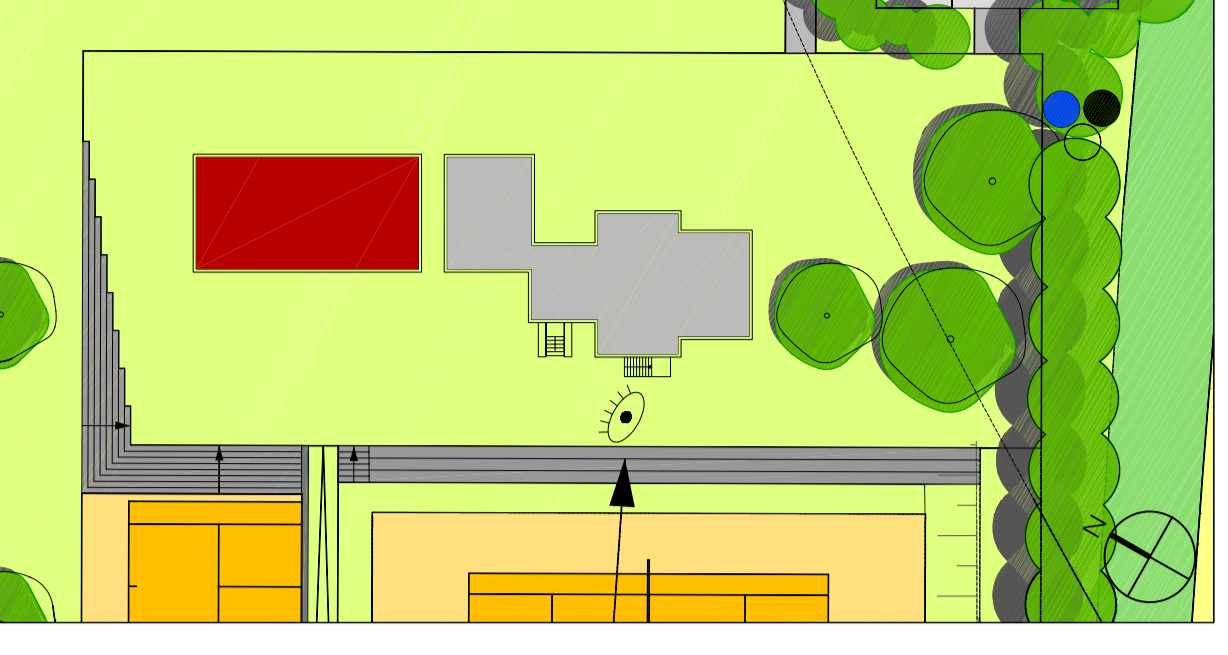


Niveau +1

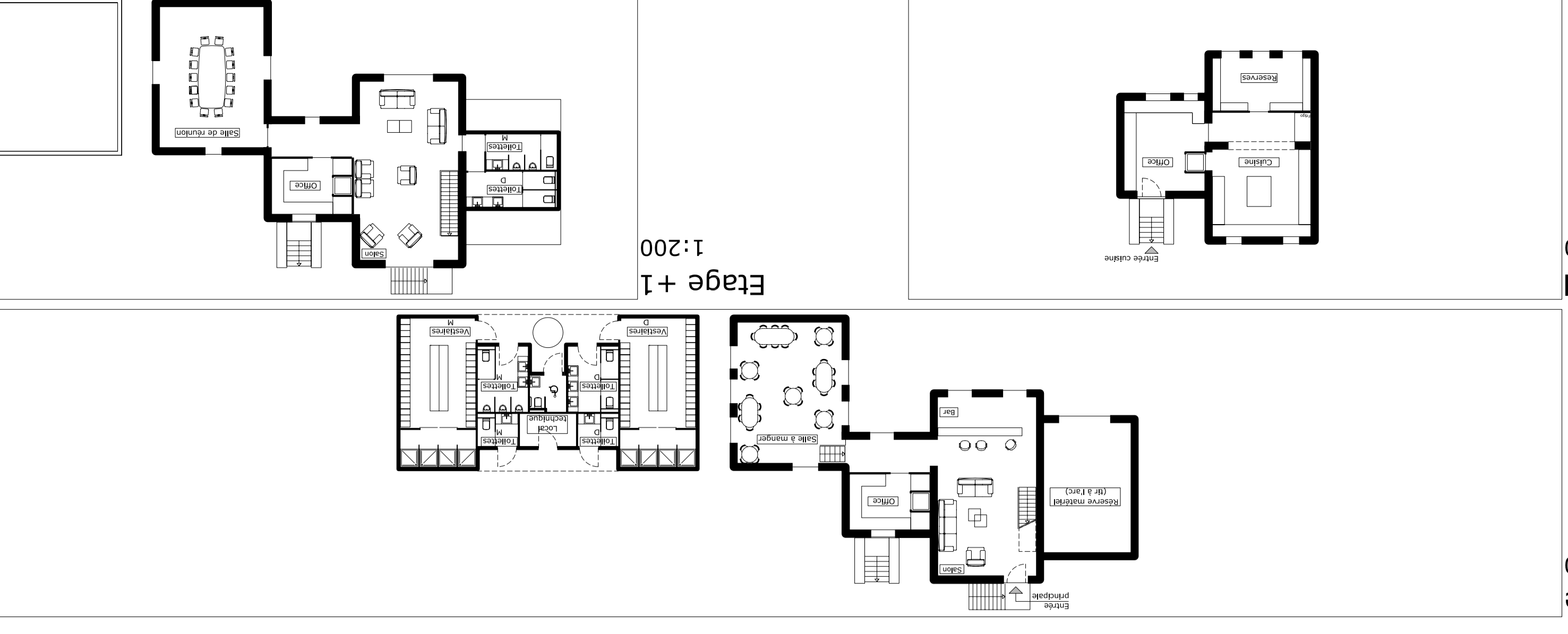
GARAGE-ATELIERS-RESERVES

Le plateau 5 comprend une doubleté à l'arrière du hall de sports en mauvais état, nous proposons d'y placer des locaux. L'habitatation sur 2 niveaux par utilisation du dénivelé permet des accès horizontaux supérieurs et inférieurs sans escalier pour l'utilisation des locaux. Nous y proposons : - les garages pour tous les véhicules et remorques avec aire de manœuvre, un ensemble atelier ouvert sur le garage permettant toutes les manipulations nécessaires aux réparations et fabrication d'objets ; - des locaux divers pour matériel, food, escalade, ski, plongée et autres. L'habitatation maintenant les livres accès et sorties de secours existants à l'arrière du hall de sports. Au niveau supérieur Accès par passerelle du dessus du talus au niveau du plateau de l'habitatation. Nous y proposons : - l'ensemble des locaux VTT, stockage, entretien, montage des vélos ; - des locaux divers pour matériel, food, escalade, ski, plongée et autres. Si nécessaire, un escalier de secours peut être implanté à l'extérieur opposé de l'accès par passerelle. La toiture oblique sera revêtue du même matériau (zinc) que celui proposé pour la rénovation du centre d'habitatation; il pourra en être de même ultérieurement pour celle du hall de sports.

LA FERMETTE



Implantation



Sous-sol

Etage +1